## Juillet 2019 – Pour une Ecole de la confiance

- Lutte contre le décrochage scolaire et la pauvreté
- 16-18 ans : droit d'intégrer un parcours adapté à ses besoins
- Obligation de formation, d'emploi, de service civique engagement dans un dispositif
- **SRE**: structure de retour à l'école (micro-lycée, E2C)
- FOQUALE / PSAD : accompagnement + affectation sur les places disponibles, SRE dans chaque académie, SC, clauses sociales de formation
- **E2C**: parcours de 6 mois pour une remise à niveau en fin de collège + intégration sociale et professionnelle en stage en entreprise (56% sorties positives)
- **EPIDE** (établissement public d'insertion dans l'emploi) : 2 mois à l'internat dont le but est la resocialisation (20 centres en France) Remise à niveau + valeurs militaires
- **SMA / SMV** pour les 18/25 ans exclus du marché du travail (6 à 12 mois)

## Juillet 2020 Plan « Un jeune, une solution »

## (dossier de presse)

- Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle
- <u>Orienter</u> et <u>former</u> 200 000 jeunes vers les secteurs et métiers d'avenir
- Accompagner 300 000 jeunes éloignés de l'emploi (parcours d'insertion sur mesure)
- Des places de formations supplémentaires pour les lycéens et étudiants, CAP, BTS
- <u>Des campus connectés</u> pour élargir les possibilités de poursuite d'études pour les jeunes éloignés des grandes métropoles.
- Un CAP en trois ans pour les élèves en grandes difficultés (2<sup>e</sup> année étalée sur 2 ans).
- **Des missions d'utilité sociale** (+100 000 services civiques)
- <u>Des nouvelles formations qualifiantes</u> vers des métiers d'avenir : transition écologique, numérique, soin et santé, secteurs du PLAN DE RELANCE (tourisme, industrie, agriculture...)
- Des formations numériques
- **Des parcours personnalisés** pour les décrocheurs de 16-18ans